



**HAL**  
open science

## CIELAM- Centre interdisciplinaire d'études des littératures d'Aix-Marseille

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CIELAM- Centre interdisciplinaire d'études des littératures d'Aix-Marseille. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02030589

**HAL Id: hceres-02030589**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030589>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre Interdisciplinaire d'Étude des Littératures d'Aix-  
Marseille

CIELAM

sous tutelle de l'établissement

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

François Roudaut, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre Interdisciplinaire d'Étude des Littératures d'Aix-Marseille

Acronyme de l'unité : CIELAM

Label demandé : EA

N° actuel : 4235

Nom du directeur  
(2016-2017) : M. Stéphane LOJKINE

Nom du porteur de projet  
(2018-2022) : M<sup>me</sup> Catherine MAZAURIC

## Membres du comité d'experts

Président : M. François ROUDAUT, Université Paul-Valéry, Montpellier 3

Experts : M<sup>me</sup> Christelle BAHIER-PORTE, Université Jean-Monnet, Saint-Étienne  
M. Éric BORDAS, École Normale Supérieure de Lyon (représentant du CNU)  
M<sup>me</sup> CROIZY-NAQUET, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3  
M. Éric DAYRE, École Normale Supérieure de Lyon  
M. Daniel LANÇON, Université Grenoble-Alpes

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M<sup>me</sup> Catherine MAYAUX

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Marc SENTIS

Directeur de l'École Doctorale :

M. Claude PEREZ, ED n° 354, « Langues, Lettres et Arts »

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre Interdisciplinaire d'Étude des Littératures d'Aix-Marseille est une équipe d'accueil créée en 2008 de la fusion de quatre équipes antérieures et formée de quatre groupes disciplinaires constitutifs, « CUER MA » ou Centre Universitaire d'Études et de Recherche Médiévales d'Aix, le groupe « 16-18 » qui étudie la littérature française de la Renaissance aux Lumières, le groupe « 19-21 » qui mène des recherches sur les littératures française et d'expression française du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles, et « Transpositions » centré sur la littérature générale et comparée. Cette unité s'est fédérée par la mise en place d'axes de recherche transversaux conçus comme évolutifs et non pérennes. Les quatre axes retenus sont : « Patrimoine », « Histoire littéraire et cultures de l'espace méditerranéen », « Diffusion du savoir » et « Stylistique ».

Le CIELAM est logé au sein de la Maison de la recherche d'Aix-en-Provence depuis sa création en 2013 ; celle-ci regroupe onze unités de recherche.

### Équipe de direction

Directeur : M. Stéphane LOJKINE, professeur des universités.

Directrice-adjointe : M<sup>me</sup> Catherine MAZAURIC, professeur des universités.

Le bureau comprend le directeur et la directrice-adjointe.

Le conseil de laboratoire est constitué de 8 membres de droit et de 10 membres élus. Il est présidé par le directeur ou la directrice-adjointe.

### Nomenclature HCERES

SHS5\_1 : Langues, littératures anciennes et françaises, littérature comparée.

### Domaine d'activité

Littérature française, générale et comparée, littératures francophones.

## Effectifs de l'unité

<b>Composition de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2016</b>	<b>Nombre au 01/01/2018</b>
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	36	34
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	2	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	12	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	75	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>128</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	17	

<b>Bilan de l'unité</b>	<b>Période du 01/01/2011 au 30/06/2016</b>
Thèses soutenues	42
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1
Nombre d'HDR soutenues	5

## 2 ● Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Comme l'avait déjà souligné le comité d'experts précédent, il s'agit d'une excellente unité dont le rayonnement national et international est dû à la compétence et au dynamisme de ses membres. Outre la qualité des publications individuelles, on soulignera aussi l'importance des travaux effectués en commun et l'implication dans l'accompagnement et la formation doctorale, dans la vie institutionnelle de l'université et dans la valorisation du patrimoine régional.